INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

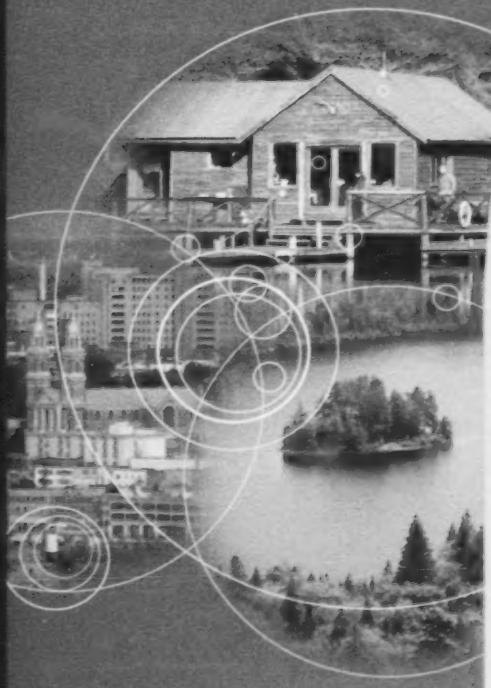

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Québec

Équipe de rédaction :
Marianne Bernier
Anne Binette Charbonneau
Sophie Brehain
Pierre Cambon
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Jean-François Fortin
Jane-Hélène Gagnon
Stéphane Ladouceur
Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :
Mélanie Jean
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de :
Stéphane Ladouceur
Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Yrène Gagné

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Warwick Lister-Kaye / Shaun Lombard / Harvey Robert, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2014
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement 3
Climat 3
Aires protégées 4

Démographie 5

Conditions de vie et bien-être 8
Mesure du faible revenu 8
Revenu médian des familles 9

Marché du travail 11
Région administrative 11
MRC 12

Comptes économiques 13
Produit intérieur brut 13
Revenu disponible par habitant 15

Investissements et permis de bâtir 19
Investissements 19
Permis de bâtir 20

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail 21

Santé 23

Éducation 24
Taux de diplomation aux études collégiales 24
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat 25

Culture et communications 27

Concepts et définitions 29

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean couvre une superficie en terre ferme de 95 762 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est, Saguenay et Le Fjord-du-Saguenay, et regroupe 60 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Girardville, Lac-Bouchette et Saint-Augustin affichent respectivement une variation de température de + 1,0 °C, + 1,3 °C et + 1,3 °C pour la période observée.

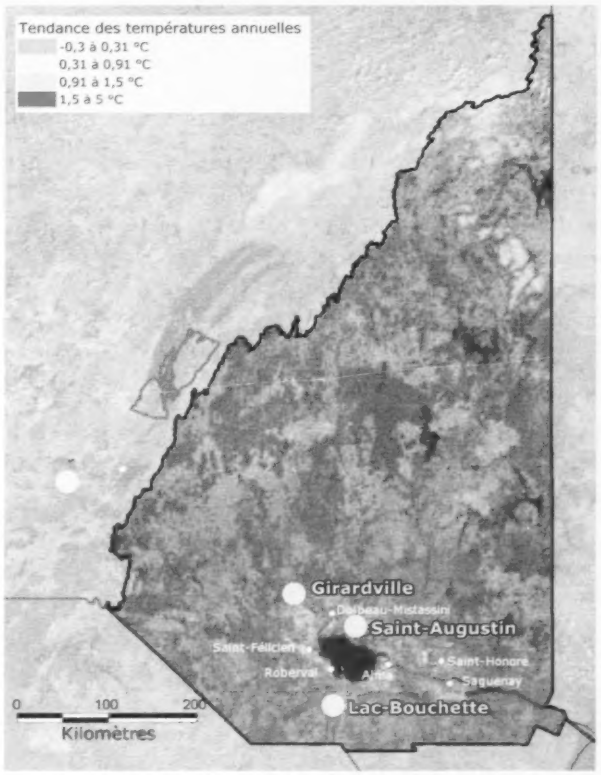

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se trouvent, en totalité ou en partie, 474 aires protégées. Elles couvrent 6 281 km², soit 5,9 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Saguenay–Lac-Saint-Jean est constituée de 10 réserves de biodiversité projetées[1]. Celles-ci contribuent à la protection de près de 3 645 km². La région compte également 392 refuges biologiques[2] (en tout ou en partie), pour une superficie de 1 061 km². Le Saguenay–Lac-Saint-Jean détient également une partie du parc marin du Saguenay—Saint-Laurent (158 km² sur les 1 245 km²).

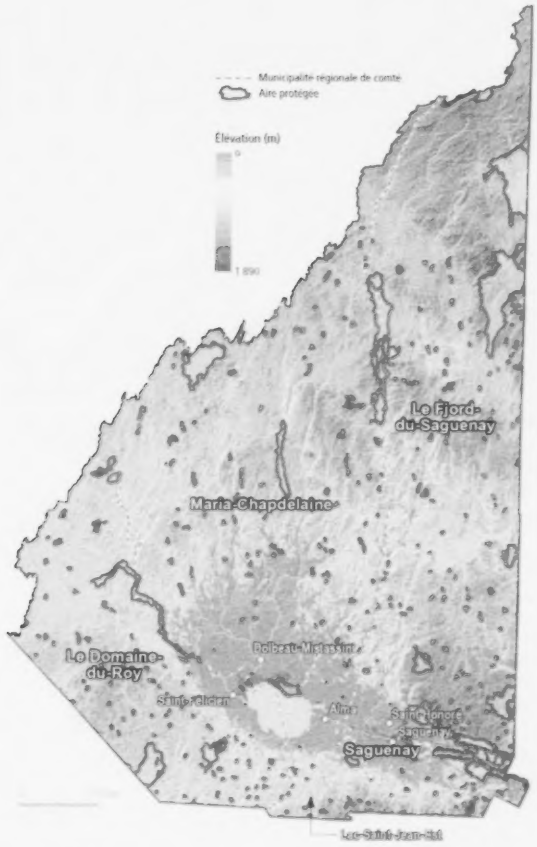

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

1. Réserve de biodiversité : aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.
2. Aire forestière désignée dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec, de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts et qui doit être gérée de manière à assurer la pérennité de leur protection.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait 278 100 habitants au 1er juillet 2013, soit 3,4 % de la population du Québec. Elle arrive au 10e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Estrie et devant la Mauricie.

En 2013, un peu plus de la moitié (53 %) de la population de la région, soit 146 400 personnes, réside dans la MRC de Saguenay. Cette part est de 19 % dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de 11 % dans celle du Domaine-du-Roy et de 9 % dans celle de Maria-Chapdelaine. Le Fjord-du-Saguenay est la MRC la moins populeuse, ses 21 400 habitants représentant un peu moins de 8 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001r	2006r	2011r	2013p	2001-2006r	2006-2011r	2011-2013p	2001r	2013p
	n				pour 1 000			%	
Le Domaine-du-Roy	33 442	32 151	32 063	31 763	– 7,9	– 0,5	– 4,7	11,8	11,4
Maria-Chapdelaine	27 374	25 928	25 395	25 308	– 10,9	– 4,2	– 1,7	9,7	9,1
Lac-Saint-Jean-Est	52 700	51 512	52 939	53 223	– 4,6	5,5	2,7	18,6	19,1
Saguenay	149 757	144 532	146 033	146 387	– 7,1	2,1	1,2	52,9	52,6
Le Fjord-du-Saguenay	20 031	20 163	20 819	21 388	1,3	6,4	13,5	7,1	7,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**283 304**	**274 286**	**277 249**	**278 069**	**– 6,5**	**2,1**	**1,5**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 155 334**	**6,3**	**9,6**	**9,1**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2013.
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Si la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean connaissait une diminution de population dans les années 1990 et au début des années 2000, elle a récemment réussi à freiner son déclin démographique. De fait, la région a renoué avec la croissance en 2007-2008. Selon les données provisoires, son taux d'accroissement annuel moyen pour la période 2011-2013 est de 1,5 pour mille. Si le bilan démographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est amélioré, les années de déclin ont toutefois entraîné une baisse de son poids démographique dans l'ensemble du Québec; il est passé de 3,8 % en 2001 à 3,4 % en 2013.

La MRC du Fjord-du-Saguenay connaît la plus forte croissance démographique de la région. Selon les données provisoires, le taux d'accroissement annuel moyen y est de 13,5 pour mille en 2011-2013. Elle est d'ailleurs la seule MRC à avoir vu sa population croître au cours des trois périodes à l'étude. Le Lac-Saint-Jean-Est (2,7 pour mille) et le Saguenay (1,2 pour mille) enregistrent également une croissance, et ce, pour une deuxième période consécutive. Seules les MRC du Domaine-du-Roy (– 4,7 pour mille) et de Maria-Chapdelaine (– 1,7 pour mille) continuent de connaître une perte d'effectifs.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le *Panorama des régions du Québec*.

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

La population du Saguenay–Lac-Saint-Jean est plus âgée que la moyenne québécoise. En 2013, les personnes de 65 ans et plus représentent 18,6 % de la population de la région, comparativement à 16,6 % à l'échelle du Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans (19,8 %) est au contraire inférieure à ce qu'elle est dans l'ensemble du Québec (21,1 %). Prise en bloc, la proportion des 20-64 ans, considérés comme les individus d'âge actif, est aussi légèrement inférieure (61,6 % contre 62,3 %). Au sein de ce groupe, la région compte davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que la moyenne québécoise (données non illustrées). Ces écarts quant à la répartition de la population par grand groupe d'âge se reflètent dans un âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – plus élevé au Saguenay–Lac-Saint-Jean (45,6 ans) qu'au Québec (41,6 ans). Seules les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie, considérées comme étant les plus âgées du Québec, affichent un âge médian supérieur à celui du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2013[p]

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Le Domaine-du-Roy	31 763	6 508	19 165	6 090	100,0	20,5	60,3	19,2	47,1
Maria-Chapdelaine	25 308	5 146	15 160	5 002	100,0	20,3	59,9	19,8	47,5
Lac-Saint-Jean-Est	53 223	10 972	32 439	9 812	100,0	20,6	60,9	18,4	45,3
Saguenay	146 387	27 988	90 853	27 546	100,0	19,1	62,1	18,8	45,3
Le Fjord-du-Saguenay	21 388	4 499	13 593	3 296	100,0	21,0	63,6	15,4	43,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**278 069**	**55 113**	**171 210**	**51 746**	**100,0**	**19,8**	**61,6**	**18,6**	**45,6**
Ensemble du Québec	**8 155 334**	**1 720 232**	**5 079 841**	**1 355 261**	**100,0**	**21,1**	**62,3**	**16,6**	**41,6**

Note : Population au 1er juillet.
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2013, toutes les MRC de la région ont un âge médian supérieur à celui du Québec. Le moins élevé est celui de la MRC du Fjord-du-Saguenay (43,9 ans), qui se démarque avec une part de personnes âgées relativement faible comparativement au reste de la région. Les 65 ans et plus y comptent pour 15,4 % de la population, alors que cette proportion varie entre 18 % et 20 % dans les autres MRC. À l'opposé, Maria-Chapdelaine affiche l'âge médian le plus élevé de la région, soit 47,5 ans. Dans les MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de Saguenay et du Domaine-du-Roy, l'âge médian varie entre 45 et 47 ans. C'est dans Saguenay que les jeunes de moins de 20 ans sont le plus faiblement représentés (19,1 %).

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (5,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,9 point), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, une baisse identique à celle de l'ensemble du Québec. C'est dans Le Domaine-du-Roy que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (7,0 %). À l'inverse, Lac-Saint-Jean-Est affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,0 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Le Fjord-du-Saguenay (– 2,4 points), Maria-Chapdelaine (– 2,3 points), Saguenay (– 2,0 points), Le Domaine-du-Roy (– 1,8 point), Lac-Saint-Jean-Est (– 1,7 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007
			%			point de pourcentage
Le Domaine-du-Roy	8,8	8,8	8,3	7,8	7,0	– 1,8
Maria-Chapdelaine	7,9	7,2	7,1	6,1	5,7	– 2,3
Lac-Saint-Jean-Est	6,7	6,3	6,4	5,4	5,0	– 1,7
Saguenay	7,3	6,8	6,4	5,8	5,4	– 2,0
Le Fjord-du-Saguenay	7,7	7,7	7,1	6,0	5,3	– 2,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**7,4**	**7,0**	**6,7**	**6,0**	**5,5**	**– 1,9**
Ensemble du Québec	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**– 1,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 7,3 fois plus élevé pour les familles monoparentales (23,3 %) que pour les couples (3,2 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 5,1 points pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 1,3 point pour les couples. C'est Le Domaine-du-Roy qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (28,7 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Lac-Saint-Jean-Est (21,6 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 4 380 familles à faible revenu, dont 2 140 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 5 680 en 2007 à 4 380 en 2011, soit une diminution de 22,9 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 5,5 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007
			%			point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**7,4**	**7,0**	**6,7**	**6,0**	**5,5**	**– 1,9**
Famille comptant un couple	**4,5**	**4,3**	**4,0**	**3,5**	**3,2**	**– 1,3**
Sans enfants	5,4	5,0	4,7	4,0	3,6	– 1,8
Avec 1 enfant	3,8	3,7	3,2	2,9	2,6	– 1,1
Avec 2 enfants	3,0	2,9	2,8	2,5	2,1	– 0,8
Avec 3 enfants et plus	4,5	4,8	4,4	4,2	3,8	– 0,7
Famille monoparentale	**28,3**	**27,2**	**26,9**	**25,2**	**23,3**	**– 5,1**
Avec 1 enfant	25,7	24,7	24,0	22,9	21,8	– 4,0
Avec 2 enfants	30,7	28,7	29,0	25,1	22,0	– 8,7
Avec 3 enfants et plus	41,5	41,8	41,6	42,7	37,0	– 4,4

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 1,3 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Le Fjord-du-Saguenay (+ 2 %), Maria-Chapdelaine (+ 1,5 %), Lac-Saint-Jean-Est (+ 1,4 %), Le Domaine-du-Roy (+ 0,8 %), Saguenay (+ 0,6 %). De plus, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 69 030 $, comparativement à 68 170 $ au Québec. En 2011, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans le territoire supralocal suivant : Saguenay (72 230 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	$ constants de 2011		%
Le Domaine-du-Roy	63 447	63 970	0,8
Maria-Chapdelaine	62 180	63 140	1,5
Lac-Saint-Jean-Est	66 940	67 900	1,4
Saguenay	71 773	72 230	0,6
Le Fjord-du-Saguenay	64 746	66 040	2,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**68 136**	**69 030**	**1,3**
Ensemble du Québec	**67 868**	**68 170**	**0,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (37 270 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (63 070 $). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 0,8 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,5 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	**62 767**	**63 070**	**0,5**
Sans enfants	50 411	50 760	0,7
Avec 1 enfant	72 351	73 150	1,1
Avec 2 enfants	80 718	81 540	1,0
Avec 3 enfants et plus	82 995	83 870	1,1
Famille monoparentale	**36 964**	**37 270**	**0,8**
Avec 1 enfant	35 706	35 520	– 0,5
Avec 2 enfants	40 271	40 660	1,0
Avec 3 enfants et plus	38 118	38 930	2,1

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2013, le marché du travail la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean compte 123 100 emplois comparativement à 126 000 en 2012. Le taux d'emploi diminue de 1,2 point. Cette baisse découle de la stagnation de population en âge de travailler et du recul de l'emploi. S'établissant à 54,7 %, le taux d'emploi de la région est inférieur de plus de 5 points à celui de l'ensemble du Québec (60,3 %).

L'emploi fléchit chez les hommes (– 3 200) ainsi que dans le secteur des biens (– 3 900). En 2013, l'emploi à temps plein se fixe à 97 900, alors qu'il s'élevait à 100 100 en 2012. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total de la région demeure inchangée (– 0,1 point). Un emploi sur cinq est à temps partiel (20,5 %) au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette part est légèrement plus élevée que celle enregistrée dans l'ensemble du Québec en 2013 (19,2 %).

En hausse de 1,1 point, le taux de chômage se fixe à 9,2 %, soit le niveau le plus élevé depuis 2009. Cette augmentation a été occasionnée par la baisse de l'emploi supérieure à celle de la population active (– 1,2 %). Le taux de chômage de la région qui s'approchait de la moyenne québécoise en 2012 (+ 0,3 point) s'en éloigne en 2013 (+ 1,6 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	135,0	131,3	131,9	137,2	135,5
Emploi	k	121,5	120,6	120,9	126,0	123,1
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	94,0	93,8	93,7	100,1	97,9
Emploi à temps partiel	k	27,5	26,8	27,1	25,9	25,2
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	30,7	30,8	30,6	32,0	30,2
30 ans et plus	k	90,8	89,8	90,3	94,0	92,9
Sexe						
Hommes	k	65,2	62,5	66,2	68,0	64,8
Femmes	k	56,3	58,1	54,7	58,1	58,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	30,8	28,7	31,9	34,4	30,5
Secteur des services	k	90,7	91,9	89,0	91,6	92,6
Chômeurs	k	13,5	10,7	11,0	11,1	12,4
Taux d'activité	%	59,9	58,3	58,5	60,9	60,2
Taux de chômage	%	10,0	8,1	8,3	8,1	9,2
Taux d'emploi	%	53,9	53,5	53,7	55,9	54,7
Part de l'emploi à temps partiel	%	22,6	22,2	22,4	20,6	20,5

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux d'activité s'établit à 60,2 % en 2013. Malgré un recul de 0,7 point, il reste au-dessus de la barre des 60 %. Cette baisse s'explique par la réduction la population active et la stabilité de celle en âge de travailler.

Entre 2009 et 2013, le nombre d'emplois à temps plein passe de 94 000 à 97 900. De son côté, le poids de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total diminue de 2,2 points. La part de l'emploi de la région dans l'emploi total change peu au cours de la période, passant de 3,2 % à 3,1 %.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 110 768 dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2012, en hausse de 0,4 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des cinq MRC que compte le Saguenay–Lac-Saint-Jean, trois ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2012. La MRC du Fjord-du-Saguenay (+ 2,8 %) est celle qui enregistre la hausse la plus marquée. Il s'agit pour ce dernier territoire d'une deuxième hausse annuelle consécutive parmi les plus élevées au Québec. À l'inverse, on note une baisse du nombre de travailleurs dans Le Domaine-du-Roy (– 0,3 %) et Maria-Chapdelaine (– 0,2 %), diminution plus ressentie chez les hommes.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, toutes les MRC dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean affichent un taux inférieur à la moyenne québécoise (76,1 %). La MRC de Saguenay (74,2 %) présente le taux de travailleurs le plus élevé de la région, immédiatement suivie à ce chapitre par Lac-Saint-Jean-Est (73,9 %). En revanche, c'est dans Le Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine (72,1 % chacune) qu'il est le plus faible. Même si les taux de travailleurs demeurent faibles, la situation du marché du travail s'améliore dans plusieurs MRC éloignées des grands centres urbains, notamment dans Le Fjord-du-Saguenay (+ 1,4 point), qui affiche une croissance du taux de travailleurs parmi les plus fortes au Québec en 2012. D'ailleurs, pour une troisième année consécutive, Le Fjord-du-Saguenay figure parmi les plus fortes hausses du taux de travailleurs des femmes au Québec. De plus, tous les territoires supralocaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean connaissent une hausse supérieure ou égale à celle du Québec en 2012 (+ 0,4 point).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011[r]	2012[p]	Variation 2012/2011	2011[r]	2012[p]	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
Le Domaine-du-Roy	12 437	12 401	– 0,3	71,7	72,1	0,4
Maria-Chapdelaine	9 817	9 802	– 0,2	71,3	72,1	0,8
Lac-Saint-Jean-Est	20 946	21 076	0,6	73,4	73,9	0,5
Saguenay	58 471	58 598	0,2	73,7	74,2	0,5
Le Fjord-du-Saguenay	8 646	8 891	2,8	70,9	72,3	1,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**110 317**	**110 768**	**0,4**	**73,0**	**73,6**	**0,6**
Ensemble du Québec	**3 285 087**	**3 314 476**	**0,9**	**75,7**	**76,1**	**0,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est largement supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean. C'est dans la MRC du Fjord-du-Saguenay où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 13,8 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'inverse, l'écart le plus faible est noté dans la MRC du Domaine-du-Roy (8,4 points). Notons que les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper depuis 2008, et ce, dans l'ensemble des MRC de la région.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut aux prix de base (PIB) de la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean est de 10,6 G$ en 2012. L'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean occupe 3,2 % du PIB du Québec, soit la huitième plus petite part parmi les régions administratives du Québec.

Par rapport à 2011, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean augmente de 2,5 %, soit un ralentissement comparativement aux années 2010 et 2011 qui présentaient des croissances particulièrement élevées : de 6,3 % et 8,5 % respectivement. En fait, ces années ont permis de rattraper la chute du PIB de 8,1 % en 2009, portant le taux de croissance annuel moyen du PIB entre 2007 et 2012 à 2,6 %.

Produit intérieur brut par industrie

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est une région basée davantage sur les industries productrices de biens que l'est l'ensemble du Québec. Ainsi, 39,6 % de son PIB découle de ces industries, alors que cette part s'élève à 27,8 % au Québec. Le secteur des biens, dont la production se chiffre à 4,2 G$ en 2012, connaît une croissance très faible en cette année (+ 0,3 %) après une hausse de 12,8 % en 2011. À l'inverse, la production des industries du secteur des services est évaluée à 6,4 G$, ce qui représente une augmentation de 4,0 % par rapport à l'année précédente. Même constat pour le taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2012 : le secteur des services (+ 3,4 %) dépasse celui des biens (+ 1,3 %).

L'industrie de la fabrication occupe une place importante dans l'économie régionale (19,5 %). En particulier, celles de la fabrication de produits en bois, de machines, du papier et de produits minéraux non métalliques constituent des industries-clés pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean. La fabrication de produits en bois affiche un regain de sa production (+ 3,7 %) après une dure année 2011 (– 9,9 %). La fabrication de machines est également en hausse, 3,5 %, en 2012, mais il s'agit d'une croissance modérée comparativement à l'augmentation en 2011 (+ 22,7 %). Le papier et les produits minéraux non métalliques fléchissent de 8,5 % et de 2,5 % respectivement. Du côté des industries primaires, on observe une baisse de la foresterie et de l'exploitation forestière (– 1,3 %) conjuguée à une hausse des cultures agricoles et de l'élevage (+ 5,0 %) et de la construction (+ 6,8 %). À noter que ces deux dernières industries avaient connu particulièrement une bonne année 2011 avec des taux d'augmentation respectifs de 31,1 % et de 49,8 %.

À la suite d'un bond de 11,5 % en 2011, on remarque une baisse dans l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques (– 3,1 %). À cela s'ajoute le commerce de détail, industrie-clé du secteur des services, qui fléchit de 0,9 % en cette année. Les autres industries de service affichent toutes, quant à elles, des hausses de leur production en 2012. Trois industries se démarquent par des taux de croissance dépassant ceux observés dans l'ensemble du Québec pour ces mêmes industries : l'hébergement et les services de restauration (+ 7,9 %), le commerce de gros (+ 7,3 %) et le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 6,8 %). Les soins de santé et l'assistance sociale et les services d'enseignement, qui constituent deux bases économiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean, augmentent respectivement de 4,1 % et de 3,0 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2011-2012

	2011[r]	2012[p]	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k$			%	
Ensemble des industries	**10 294 386**	**10 550 911**	**100,0**	**2,6**	**2,5**
Secteur de production de biens	**4 164 211**	**4 178 497**	**39,6**	**1,3**	**0,3**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	315 811	320 357	3,0	– 0,3	1,4
Cultures agricoles et élevage	129 913	136 456	1,3	– 1,0	5,0
Foresterie et exploitation forestière	121 907	120 277	1,1	– 1,3	– 1,3
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	231 007	x	...	...	...
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	1 015 236	1 084 721	10,3	11,8	6,8
Fabrication	2 100 129	2 053 837	19,5	– 2,7	– 2,2
Fabrication d'aliments	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	62 087	64 355	0,6	– 10,8	3,7
Fabrication du papier	428 507	392 093	3,7	– 3,7	– 8,5
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	51 229	49 962	0,5	0,1	– 2,5
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	95 853	102 560	1,0	1,9	7,0
Fabrication de machines	115 174	119 189	1,1	– 1,2	3,5
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	18 064	16 175	0,2	...	– 10,5
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	**6 130 174**	**6 372 414**	**60,4**	**3,4**	**4,0**
Commerce de gros	356 579	382 463	3,6	4,0	7,3
Commerce de détail	645 900	640 209	6,1	2,2	– 0,9
Transport et entreposage	355 469	367 055	3,5	1,0	3,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	160 698	167 499	1,6	5,5	4,2
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 228 691	1 312 731	12,4	5,0	6,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	367 884	356 427	3,4	5,0	– 3,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	204 728	218 557	2,1	...	6,8
Services d'enseignement	752 369	774 836	7,3	2,1	3,0
Soins de santé et assistance sociale	974 659	1 014 442	9,6	2,6	4,1
Arts,spectacles et loisirs	42 880	44 108	0,4	– 2,3	2,9
Hébergement et services de restauration	180 530	194 716	1,8	3,5	7,9
Autres services, sauf les administrations publiques	175 635	186 644	1,8	2,9	6,3
Administrations publiques	684 151	712 728	6,8	...	4,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean enregistre un PIB par habitant de 37 991 $ en 2012, soit une augmentation de 2,3 % relativement à l'année précédente. À titre indicatif, le PIB par habitant est de 41 289 $ dans l'ensemble du Québec, ce qui constitue une augmentation de 2,4 % depuis 2011.

Figure 5.1.2

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

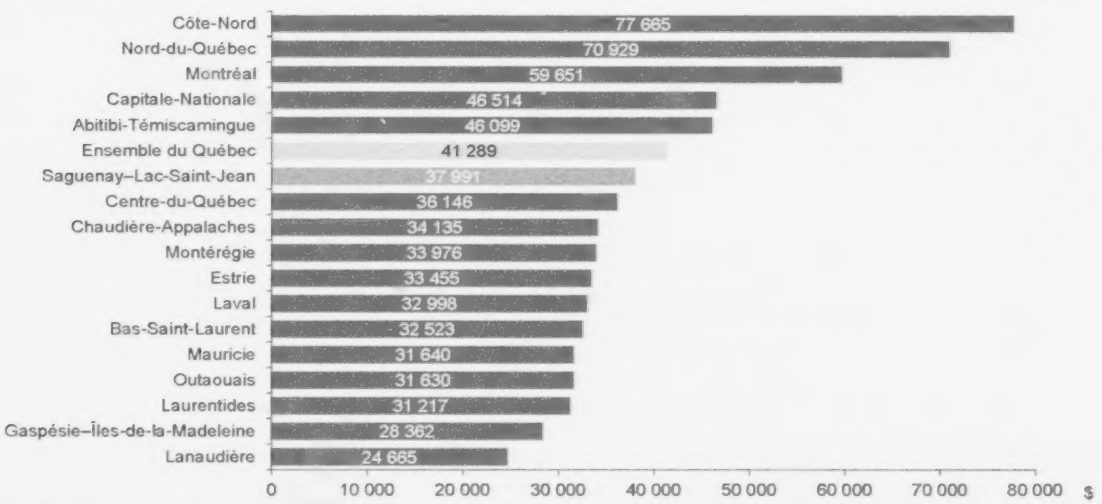

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,5 % en 2011, le revenu disponible par habitant au Saguenay–Lac-Saint-Jean croît avec moins de vigueur en 2012, soit de 1,9 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en grande partie, au fait que la rémunération des salariés a augmenté moins rapidement qu'en 2011. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2012 est plus rapide que celui de la région et se situe à 2,2 %.

Avec un revenu disponible des ménages de 25 107 $ par habitant en 2012, le Saguenay–Lac-Saint-Jean se classe au douzième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant l'Estrie (24 050 $), mais derrière Lanaudière (25 844 $). Au Québec, le revenu disponible des ménages demeure supérieur à celui de la région et il atteint 26 347 $ par habitant.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages du Saguenay–Lac-Saint-Jean sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Saguenay–Lac-Saint-Jean			Ensemble du Québec		
	2011r	2012p	Variation 2012/2011	2011r	2012p	Variation 2012/2011
	$/hab.		%	$/hab.		%
Rémunération des salariés	22 025	22 669	2,9	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	2 656	2 710	2,1	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	1 640	1 631	– 0,5	2 878	2 957	2,8
Égal:						
Revenu primaire	**26 321**	**27 011**	**2,6**	**29 129**	**29 969**	**2,9**
Plus :						
Transferts courants reçus	**6 421**	**6 626**	**3,2**	**5 645**	**5 834**	**3,4**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	62	64	2,8	108	110	2,5
Des administrations publiques	6 354	6 557	3,2	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	3 044	3 113	2,3	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 813	1 859	2,5	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	17	13	– 25,6	19	14	– 24,7
RRQ et RPC	1 479	1 573	6,3	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	5	5	– 0,8	60	61	1,1
Moins:						
Transferts courants payés	**8 102**	**8 530**	**5,3**	**8 991**	**9 457**	**5,2**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	224	230	2,8	387	396	2,5
Aux administrations publiques	7 869	8 291	5,4	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	4 949	5 224	5,6	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 330	2 470	6,0	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	590	597	1,2	565	570	0,9
Aux non-résidents	9	9	2,8	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	**24 640**	**25 107**	**1,9**	**25 783**	**26 347**	**2,2**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 27 011 $ par habitant dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce qui est au-dessous de la moyenne provinciale (29 969 $). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible au Saguenay–Lac-Saint-Jean (22 669 $) que dans l'ensemble du Québec (23 399 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus bas dans la région. Néanmoins, l'écart de revenu au chapitre de la rémunération des salariés tend à s'estomper entre les deux entités géographiques. Il est passé de 1 787 $ en 2008 à 730 $ en 2012.

Le revenu mixte net par habitant, deuxième composante en importance du revenu primaire, est également plus faible au Saguenay–Lac-Saint-Jean (2 710 $) que dans l'ensemble du Québec (3 614 $). Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. En 2012, le revenu mixte net connaît une croissance plutôt lente dans la région, et ce, après avoir fait un bond de 10,1 % un an plus tôt.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure moins élevé dans la région (1 631 $) qu'au Québec (2 957 $). Soulignons que parmi les régions administratives, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Transferts courants reçus

L'intervention de l'État par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.) vient toutefois réduire la différence de revenu entre le Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Québec. En 2012, les résidents de la région ont reçu, en moyenne, des différents paliers de gouvernement 6 557 $ en transferts sociaux, ce qui est 894 $ de plus par habitant que la moyenne québécoise (5 663 $). En raison d'un taux de chômage plus élevé, les ménages du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. Qui plus est, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la région.

Contrairement aux transferts courants en provenance des administrations publiques, les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable pour les ménages du Saguenay–Lac-Saint-Jean; en 2012, ils constituent moins d'un pour cent du revenu total des ménages.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages du Saguenay–Lac-Saint-Jean (8 261 $), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 291 $). Toutefois, à l'instar des autres régions, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux administrations publiques a augmenté au cours des trois dernières années au Saguenay–Lac-Saint-Jean et elle s'établit à 24,6 %.

Par ailleurs, il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont aussi déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont donné en moyenne 230 $ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (396 $).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

En 2012, le revenu disponible par habitant s'est accru dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région. Toutefois, seule la MRC du Domaine-du-Roy (+ 2,3 %) enregistre une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,2 %), en raison notamment de l'appréciation importante du revenu net de la propriété. Les MRC du Fjord-du-Saguenay (+ 1,4 %) et de Maria-Chapdelaine (+ 1,5 %) sont celles qui connaissent les hausses les plus modestes en regard de 2011, sous l'effet combiné d'une croissance plus lente de la rémunération des salariés et d'une diminution du revenu net de la propriété. D'ailleurs, cette dernière MRC (23 334 $) continue d'afficher le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. En revanche, c'est dans Saguenay (25 779 $) qu'il est le plus élevé. Notons qu'aucune MRC au Saguenay–Lac-Saint-Jean ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 347 $).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008r	2009r	2010r	2011r	2012p	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
	$/hab					%	
Le Domaine-du-Roy	21 305	21 968	22 573	23 650	24 187	2,3	3,2
Maria-Chapdelaine	21 035	21 224	21 508	22 998	23 334	1,5	2,6
Lac-Saint-Jean-Est	21 912	22 816	23 438	24 358	24 765	1,7	3,1
Saguenay	22 695	23 568	24 241	25 269	25 779	2,0	3,2
Le Fjord-du-Saguenay	20 984	21 729	22 845	24 465	24 819	1,4	4,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**22 104**	**22 884**	**23 538**	**24 640**	**25 107**	**1,9**	**3,2**
Ensemble du Québec	**24 389**	**24 638**	**24 914**	**25 783**	**26 347**	**2,2**	**1,9**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les résidents de Maria-Chapdelaine sont ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2012, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 400 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts courants reçus dans cette MRC. À l'inverse, c'est dans Saguenay (6 213 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean devraient atteindre 2,0 G$, en hausse de 1,3 % par rapport à 2013, suivant une diminution de 28,2 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 3,0 % du total québécois (68,5 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), tout comme en 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive au douzième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2010-2014[2]

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k$					%		
Production de biens	528 958	1 293 960	1 259 417	552 925	555 220	0,4	27,3	3,6
Production de services	857 575	709 944	744 095	653 656	692 620	6,0	34,0	2,4
Logement	661 685	684 616	794 331	802 042	787 423	– 1,8	38,7	3,3
Total	**2 048 218**	**2 688 521**	**2 797 843**	**2 008 623**	**2 035 262**	**1,3**	**100,0**	**3,0**
Secteur privé non résidentiel	813 967	1 482 372	1 535 310	749 585	756 710	1,0	37,2	3,4
Secteur public	572 566	521 532	468 202	456 995	491 130	7,5	24,1	2,2

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.*
2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 27,3 % de l'investissement régional en 2014, sont en légère croissance (+ 0,4 %) par rapport à 2013, pour atteindre 555,2 M$. Il s'agit de la deuxième année de retour à des investissements avoisinant les 600 M$, après les niveaux d'investissement élevés observés en 2011 et 2012 (1,3 G$ par année). L'investissement dans la région représente 3,6 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (262,3 M$) et dans celui des services publics (153,5 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (34,0 %), est en hausse de 6,0 % par rapport à 2013 et se chiffre à 692,6 M$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,4 % de l'investissement québécois (29,3 G$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 254,3 M$ en 2014, soit 36,7 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 38,7 % de l'investissement régional en 2014, est en décroissance de 1,8 %, pour s'établir à 787,4 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 3,3 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 37,2 % de l'investissement total, est en légère croissance (+ 1,0 %) par rapport à 2013, pour s'élever à 756,7 M$. Cela correspond à une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean représente 3,4 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 7,5 % par rapport à 2013, pour s'établir à 491,1 M$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 2,2 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean atteint 461,1 M$ en 2013, en baisse de 30,7 % par rapport à 2012. La décroissance s'observe tant dans le secteur résidentiel (– 18,4 %) que dans le secteur non résidentiel (– 48,2 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 1 426 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 2 123 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Saguenay (165,9 M$) et de Lac-Saint-Jean-Est (61,9 M$). L'ensemble des subdivisions régionales ont délivré des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années, à l'exception de la MRC du Saguenay. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Saguenay arrive en tête avec 719, suivie de celles de Lac-Saint-Jean-Est (286) et du Fjord-du-Saguenay (241).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
				%
Le Domaine-du-Roy	90	90	135	50,0
Maria-Chapdelaine	88	57	45	– 21,1
Lac-Saint-Jean-Est	287	321	286	– 10,9
Saguenay	850	1 388	719	– 48,2
Le Fjord-du-Saguenay	287	267	241	– 9,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**1 602**	**2 123**	**1 426**	**– 32,8**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**– 17,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est inférieure à la moyenne des cinq dernières années pour toutes les composantes. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Saguenay (40,8 M$) et de Lac-Saint-Jean-Est (8,0 M$). Les permis de bâtir industriels accordés se concentrent dans la MRC de Saguenay (29,9 M$), une valeur bien inférieure à la moyenne des cinq dernières années (53,2 M$). Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 40,1 M$, lesquels se retrouvent également concentrés dans la MRC de Saguenay (27,8 M$, comparativement à une moyenne de 34,9 M$ entre 2008 et 2012).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12
Le Domaine-du-Roy	26 292	20 529	5 432	5 399	1 876	5 235	500	23 734
Maria-Chapdelaine	17 801	15 511	5 602	7 556	2 230	4 073	2 561	3 571
Lac-Saint-Jean-Est	61 881	57 950	8 020	15 146	5 485	5 429	9 003	6 619
Saguenay	165 934	166 270	40 776	48 821	29 851	53 241	27 838	34 909
Le Fjord-du-Saguenay	47 805	43 234	1 178	2 039	833	5 189	173	723
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**319 713**	**303 494**	**61 008**	**78 961**	**40 275**	**73 167**	**40 075**	**69 555**
Ensemble du Québec	**8 950 402**	**9 507 044**	**3 336 490**	**2 846 766**	**1 029 046**	**1 008 238**	**1 887 639**	**1 264 119**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 121 000 habitants du Saguenay–Lac-Saint-Jean se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet. Notons l'influence du regroupement des MRC de Saguenay et du Fjord-du-Saguenay qui compte pour plus de 60 % des travailleurs de la région se déplaçant pour aller travailler.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est plus élevée qu'au niveau provincial, soit 91 %. Par contre, une proportion de navetteurs relativement semblable à la moyenne québécoise circulent seuls (88 %) ou font du covoiturage (12 %).

Les travailleurs des différentes MRC de la région présentent des habitudes de transport similaires. En effet, la proportion de travailleurs circulant en véhicule privé oscille entre 89 % (Maria-Chapdelaine) et 92 % (regroupement des MRC de Saguenay et du Fjord-du-Saguenay).

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011

	Véhicule privé	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		Transport durable	Part des travailleurs selon le mode de transport durable		Autres moyens de transport
		Seuls	Covoiturage		Transport en commun	Transport actif	
MRC de résidence				%			
Le Domaine-du-Roy	90	88	12	8	x	x	1
Maria-Chapdelaine	89	84	16	10	x	x	1
Lac-Saint-Jean-Est	91	86	14	7	6	94	1
Regroupement de Saguenay et du Fjord-du-Saguenay[1]	92	89	11	7	32	68	1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**91**	**88**	**12**	**8**	**20**	**80**	**1**
Ensemble du Québec	**78**	**86**	**14**	**21**	**65**	**35**	**1**

1. La division de recensement Le Saguenay-et-son-Fjord comprend les MRC géographiques de Saguenay et du Fjord-du-Saguenay.

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.
Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).
Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Le Domaine-du-Roy 29,9 %, Maria-Chapdelaine 16,8 %, Lac-Saint-Jean-Est 22,8 %, le regroupement de Saguenay et Le-Fjord-du-Saguenay 21,0 %, Saguenay–Lac-Saint-Jean 22,0 %, ensemble du Québec 22,4 %.
En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.
Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, près de 8 % des travailleurs circulent par un moyen de transport durable. Le déplacement actif est pratiqué par 80 % de ces travailleurs.

Le transport durable est utilisé par 7 % à 10 % de travailleurs des différentes MRC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Près d'un tiers des travailleurs utilisant le transport durable dans les MRC regroupées de Saguenay et du Fjord-du-Saguenay circulent en transport en commun pour aller travailler. L'enquête estime que ces navetteurs empruntent l'autobus et habitent la municipalité de Saguenay. Les travailleurs des autres MRC voyagent plutôt à pied ou à bicyclette.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le nombre de médecins augmente de 2,5 %, ce qui fait perdurer la croissance amorcée en 2004. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 11,0 %) est davantage dû aux spécialistes (+ 12,7 %) qu'aux omnipraticiens (+ 9,8 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une augmentation de 0,9 %, ce qui met fin à la tendance négative amorcée en 2010. Depuis 2008, le nombre de dentistes au Saguenay–Lac-Saint-Jean a augmenté de 1,8 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 0,1 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 12,7 %) que chez les préposées aux bénéficiaires (+ 0,3 %), les infirmières auxiliaires (– 4,2 %) et les infirmières (– 2,5 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins[1]	**n**	**518**	**521**	**543**	**561**	**575**
Omnipraticiens	n	297	299	309	318	326
Ensemble des spécialistes	n	221	222	234	243	249
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	1,88	1,89	1,97	2,02	2,07
Dentistes[1]	**n**	**109**	**114**	**111**	**110**	**111**
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,40	0,41	0,40	0,40	0,40

		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**3 865**	**3 898**	**3 973**	**4 081**	**4 087**
Infirmières	n	1 663	1 645	1 695	1 612	1 572
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	462	473	487	613	691
Infirmières auxiliaires	n	860	853	835	835	800
Préposées aux bénéficiaires	n	880	927	956	1 021	1 024
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	14,06	14,15	14,38	14,72	14,72

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 358 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est de 66,8 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux des deux cohortes précédentes. Le plus bas taux a été observé pour la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2004, soit 65,4 %. Les étudiants des établissements du Saguenay–Lac-Saint-Jean affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour les cinq cohortes observées. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2003 où il s'élève à 18,0 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 15,3 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 73,4 % contre 58,0 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 1 132 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 73,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux diplomation auprès des 921 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 70,2 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (305 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (33,4 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 7,7 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (66,8 %) ainsi que ceux ayant obtenu un

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

DEP (7,7 %) porte à 74,5 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Saguenay–Lac-Saint-Jean, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
			%		
Préuniversitaire	**72,6**	**71,5**	**74,1**	**75,1**	**73,0**
Hommes	64,8	63,4	65,9	67,6	63,8
Femmes	78,0	77,2	79,3	80,7	79,1
Technique	**70,2**	**65,9**	**68,8**	**71,4**	**70,2**
Hommes	60,6	60,8	64,1	66,0	65,3
Femmes	77,5	70,0	72,1	75,8	74,0
Accueil ou transition	**41,1**	**42,3**	**39,4**	**35,6**	**33,4**
Hommes	28,8	33,3	39,0	24,1	24,1
Femmes	55,9	54,9	39,8	50,4	44,1
Ensemble des programmes	**67,8**	**65,4**	**67,8**	**68,5**	**66,8**
Hommes	**57,6**	**57,4**	**61,1**	**59,9**	**58,0**
Femmes	**75,6**	**72,0**	**72,5**	**75,6**	**73,4**

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat[1]

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a diminué au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 2,8 %, ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est à la baisse, et ce, de façon plus encore plus marquée (– 3,3 %).

Les 1 162 diplômés au baccalauréat du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont majoritairement des femmes (62,7 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, elle fluctue continuellement depuis 2007, en baisse notamment de 1,8 point par rapport à 2010.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (62,0 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont, dans l'ordre, l'Université du Québec à Chicoutimi (46,0 %), l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke (22,2 % et 9,1 % respectivement). La part de l'Université du Québec à Chicoutimi est en baisse par rapport à 2010 (– 1,1 point). De son côté, pour une deuxième année consécutive, l'Université de Sherbrooke observe une hausse notable (+ 1,8 point en 2011).

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2007-2011

	2007[r]	2008[r]	2009[r]	2010[r]	2011[p]
	n				
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**1 202**	**1 168**	**1 134**	**1 196**	**1 162**
Sciences de la santé	**189**	**185**	**186**	**198**	**173**
Hommes	27	29	34	31	27
Femmes	162	156	152	167	146
Sciences pures et appliquées	**218**	**227**	**212**	**210**	**242**
Hommes	176	152	153	148	180
Femmes	42	75	59	62	62
Sciences sociales et humaines	**763**	**727**	**697**	**758**	**721**
Hommes	265	221	250	235	221
Femmes	498	506	447	523	500
Études plurisectorielles	**32**	**29**	**38**	**30**	**26**
Hommes	16	9	17	11	6
Femmes	16	20	21	19	20
Indéterminé	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**
Hommes	–	–	x	–	–
Femmes	–	–	x	–	–

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean regroupe 27 salles de spectacles, 20 institutions muséales, 15 librairies et 5 cinémas et ciné-parcs (22 écrans). Le nombre d'établissements offrant des produits culturels au public dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est, en tenant compte de la population, au-dessus de la moyenne québécoise. Elle compte ainsi, par 100 000 habitants, 7,2 institutions muséales (5,4 pour l'ensemble du Québec), 5,4 librairies (4,5 pour le Québec) et 1,8 cinéma et ciné-parc (1,3 pour le Québec).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012	2012	2012	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	5	..	..	..	...
Salles de spectacles	34	27	4,3	9,7	7,8
Institutions muséales[2]	20	20	4,6	7,2	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	20	19	5,7	6,8	4,1
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	46	46	6,4	16,6	8,9
Librairies	14	15	4,1	5,4	4,5
Cinémas et ciné-parcs	6	5	4,8	1,8	1,3
Écrans	23	22	3,0	7,9	9,2
Stations de radio privées et communautaires	13	..	..	..	...

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

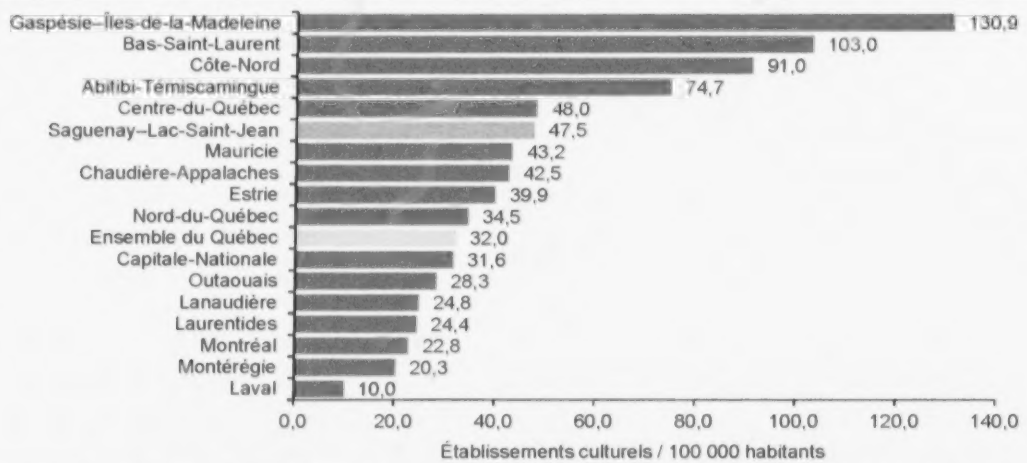

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le faible nombre d'écrans de cinéma (22) dans la région explique, en partie, que l'assistance dénombrée au Saguenay–Lac-Saint-Jean soit inférieure à celle de l'ensemble du Québec (1 706 entrées par 1 000 habitants par rapport à 2 615 au Québec). Toutefois, ce résultat est légèrement supérieur à celui enregistré dans les autres régions éloignées du Québec. Par ailleurs, en 2012, les 20 institutions muséales du Saguenay–Lac-Saint-Jean enregistrent 1 274 visiteurs par 1 000 habitants, légèrement en hausse par rapport à 2011. Parallèlement, les entrées aux spectacles payants en arts de la scène passent de 460 par 1 000 habitants en 2011 à 433 en 2012. En fonction de la taille de la population, la fréquentation des activités culturelles est moins élevée au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans l'ensemble du Québec.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Saguenay-Lac-Saint-Jean		Ensemble du Québec	
		2012	2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	479	1,7	1,7	2,1	2,2
Entrées	n	120 269	459,6	433,1	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	473 656	1 813,9	1 705,5	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	353 803	1 246,9	1 273,9	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs	$	10 435 504	40 384,1	37 575,2	55 688,0	54 086,5

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi
Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage
Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs
Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur
Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages
Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant
Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages
Transferts en argent versés aux ménages par les ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir
La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements
Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail
Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1er mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1er janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport
Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail
Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable
Transport en commun et transport actif.

Transport en commun
Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif
Marche et bicyclette.

Véhicule privé
Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière
Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne
Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean

Superficie en terre ferme (2013) : 95 762 km²
Population (2013ᵖ) : 278 069 habitants
Densité de population (2013ᵖ) : 2,9 hab./km²

Principales municipalités et population (2013ᵖ) :

- Saguenay 146 387 habitants
- Alma 31 242 habitants
- Dolbeau-Mistassini 14 416 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Première transformation des métaux
- Fabrication du papier
- Foresterie et exploitation forestière
- Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Population au 1er juillet[1]		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[3]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[3]		Taux de faible revenu des familles[4]
	2013ᵖ	TAAM 2011-2013	2013	2012ᵖ	2012ᵉ	Var. 12/11	2012ᵖ	Var. 12/11	2011
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	201 091	– 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Le Domaine-du-Roy	31 763	– 4,7	..	72,1	..	..	24 187	2,3	7,0
Maria-Chapdelaine	25 308	– 1,7	..	72,1	..	..	23 334	1,5	5,7
Lac-Saint-Jean-Est	53 223	2,7	..	73,9	..	..	24 765	1,7	5,0
Saguenay	146 387	1,2	..	74,2	..	..	25 779	2,0	5,4
Le Fjord-du-Saguenay	21 388	13,5	..	72,3	..	..	24 819	1,4	5,3
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	– 0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	– 0,7	7,9[2]	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9[2]	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	93 284	– 6,3	16,2	63,3	28 362	– 0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montérégie	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	**8 155 334**	**9,1**	**7,6**	**76,1**	**41 289**	**2,4**	**26 347**	**2,2**	**8,8**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2013.
2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Superficie en terre ferme (2013)	95 762 km²
Densité de population (2013[p])	2,9 hab./km²
Population totale (2013[p])	278 069 hab.
PIB aux prix de base (2012[p])	10 550,9 M$
PIB aux prix de base par habitant (2012[p])	37 991 $
Revenu disponible par habitant (2012)	25 107 $
Emplois (2013)	123,1 k
Taux d'activité (2013)	60,2 %
Taux d'emploi (2013)	54,7 %
Taux de chômage (2013)	9,2 %
Taux de faible revenu des familles (2011)	5,5 %
Dépenses en immobilisation (2014)[1]	2 035 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	2,07
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	66,8 %

1. Perspectives.

Institut de la statistique Québec